

GOVERNEMENT DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
 Ministère de la Santé et des Services communautaires
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA VACCINATION

Nom _____ Date de naissance _____

Établissement scolaire (s'il y a lieu) _____ Année/classe _____

La section suivante doit être remplie par le parent ou le tuteur légal :

N° MCP de l'élève _____ Nom du médecin de famille _____

Parent ou tuteur légal _____ Adresse _____

N°s de téléphone du parent : Résidence _____ Travail _____

Cher parent,

Il est recommandé que tous les enfants reçoivent tous les vaccins requis conformément au calendrier de vaccination actuel du ministère de la Santé et des Services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador. Veuillez lire les renseignements au verso et remplir la section sur le consentement ou le refus apparaissant au bas de cette page et **remettre le formulaire à l'école**. Pour toute question, appelez votre infirmière de la santé publique (ISP). Merci de votre attention.

Nom de l'ISP _____ N° de téléphone ISP _____

Votre enfant doit recevoir le ou les vaccins dont le nom a été coché dans les cases ci-dessous. **VEUILLEZ RÉPONDRE AUX TROIS QUESTIONS ET SIGNER LE CONSENTEMENT OU LE REFUS AU BAS DE CETTE PAGE (À L'ENCRE)**. Si vous signez le formulaire de consentement, votre enfant recevra le ou les vaccins à son établissement scolaire.

Diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite

Rougeole, oreillons et rubéole

Pneumocoque

Varicelle

Méningite

Série vaccinale contre l'hépatite B

Série vaccinale contre le virus du papillome humain

Diphtérie, tétanos et coqueluche

Autre, comme précisé _____

1. Votre enfant a-t-il des allergies? Oui Non
 Si oui, veuillez fournir des détails : _____

2. Votre enfant a-t-il des problèmes médicaux? Oui Non
 Si oui, veuillez fournir des détails : _____

3. Votre enfant a-t-il présenté des réactions aux vaccins précédents? Oui Non
 Si oui, veuillez fournir des détails : _____

CONSENTEMENT OU REVUS DE LA VACCINATION – NE PAS SIGNER LES DEUX PARTIES

Ne pas retirer les bandelettes à l'endos. **Remettre le formulaire rempli à l'école ou à l'infirmière de la santé publique.**

CONSENTEMENT

Je comprends les renseignements fournis concernant les risques et les bienfaits du programme de vaccination du ministère de la Santé et des Services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador, et **JE CONSENS** à ce que _____
nom complet de l'enfant ou le sien

reçoive le ou les vaccins requis suivants : _____
 selon le calendrier actuel. Je comprends parfaitement que ce consentement est valide à moins que je le retire, par écrit, à l'attention de l'infirmière de la santé publique.

 Signature (patient ou parent/tuteur)

 Lien avec l'enfant (s'il y a lieu)

 Date

REFUS

Je comprends les renseignements fournis concernant les risques et les bienfaits du programme de vaccination du ministère de la Santé et des Services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador, et **JE NE CONSENS PAS** à ce que _____
nom complet de l'enfant ou le sien

reçoive le ou les vaccins requis suivants : _____

 Signature (patient ou parent/tuteur)

 Lien avec l'enfant (s'il y a lieu)

 Date

MALADIES POUVANT ÊTRE PRÉVENUES PAR LES VACCINS

La diphtérie est causée par une bactérie qui infecte le nez et la gorge et qui entraîne une difficulté à respirer. Elle peut aussi causer des infections de la peau et des oreilles, une insuffisance cardiaque, des dommages aux nerfs ou la mort.

Le tétanos est causé par une bactérie présente dans le sol, la poussière et le fumier. Si cette bactérie infecte une plaie, elle peut produire un poison qui cause de graves spasmes musculaires pouvant entraîner la mort.

La coqueluche est une toux grave causée par une infection bactérienne qui peut se propager très facilement d'une personne à une autre. La toux grave peut entraîner une difficulté à respirer. Les complications de la coqueluche comprennent les crises d'épilepsie ou les convulsions, la pneumonie, des dommages au cerveau et la mort.

La poliomyélite (polio) est causée par un virus. Le virus provoque des dommages aux cellules nerveuses, ce qui peut entraîner une paralysie permanente.

La rougeole est une infection virale qui cause de la fièvre, une éruption cutanée de coloration rouge et de la toux. La rougeole peut causer des otites, une pneumonie, des dommages permanents au cerveau ou la mort.

Les oreillons sont une infection virale qui provoque l'enflure des glandes du visage et du cou et qui peut causer la méningite, une infection de la membrane du cerveau. Les oreillons peuvent parfois entraîner la stérilité.

La rubéole est une infection virale qui cause des symptômes bénins, dont une éruption cutanée de coloration rouge. Cependant, si une femme enceinte contracte la rubéole, la maladie peut entraîner des déformations, la cécité et la surdité du fœtus.

L'hépatite B est causée par un virus qui infecte le foie. Elle se manifeste par de la fièvre, de la fatigue et la jaunisse (jaunissement de la peau et du blanc des yeux). La maladie dure jusqu'à quelques semaines ou quelques mois et peut parfois causer la mort.

L'infection à pneumocoques est une infection bactérienne qui peut causer la méningite, certains types de pneumonie et des otites chez les enfants.

L'infection à méningocoques peut causer la méningite et entraîner des effets à long terme ou la mort.

La varicelle est aussi appelée la « picote ». Les formes graves de la varicelle peuvent entraîner une perte de l'ouïe, des infections de la peau et même la mort.

Le virus du papillome humain est un virus qui peut causer le cancer du col de l'utérus et des verrues génitales.

VOUS DEVEZ INFORMER L'INFIRMIÈRE SI VOTRE ENFANT A DES ALLERGIES OU S'IL A PRÉSENTÉ DES RÉACTIONS AUX VACCINS PRÉCÉDENTS.

VACCINS POUR PRÉVENIR CES MALADIES

Le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite est administré comme vaccin de rappel à tous les enfants de quatre à six ans. Ce vaccin aide à les protéger contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. Celui-ci est administré dans le bras. Une bosse de la grosseur d'un pois ou une tache rouge sensible peut apparaître après l'injection du vaccin.

Le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons est administré pour aider à protéger contre la rougeole, la rubéole et oreillons. Le vaccin est administré dans le bras. Une légère fièvre ou une éruption cutanée peuvent apparaître environ une semaine après l'injection du vaccin. Les femmes enceintes ne doivent pas recevoir ce vaccin. Les femmes doivent **éviter de tomber enceintes** pendant UN mois après avoir reçu ce vaccin.

Le vaccin contre la varicelle est administré pour aider à protéger contre la varicelle. Le vaccin est administré dans le bras, et certains enfants peuvent présenter une légère fièvre, une éruption cutanée semblable à celle de la varicelle ou une douleur au bras durant les trois semaines suivant l'injection. Les femmes doivent éviter de tomber enceintes pendant UN mois après avoir reçu ce vaccin.

Le vaccin contre le méningocoque est administré dans le bras. Certaines personnes peuvent présenter une douleur au bras ou une légère fièvre pendant un ou deux jours suivant l'injection du vaccin. Le vaccin contre le méningocoque est administré aux enfants d'un an et à certains enfants d'âge scolaire.

Le vaccin contre le pneumocoque est administré à tous les enfants de moins de deux ans et aux personnes de tout âge qui présentent un risque de contracter ce type d'infection. Le vaccin est administré dans le bras ou la jambe et peut causer une douleur au bras ou une légère fièvre pendant un ou deux jours suivant l'injection.

La série vaccinale contre l'hépatite B est administrée pour aider à protéger contre l'hépatite B. Le consentement se rapporte à la série complète de doses qui sont administrées sur une période de quatre à six mois. Le vaccin est administré dans le bras. Après l'injection du vaccin, votre enfant peut présenter une rougeur ou une enflure au point d'injection, de la fatigue ou une légère fièvre.

Le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos est administré comme vaccin de rappel à tous les adolescents de 14 à 16 ans. Ce vaccin aide à les protéger contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. Le vaccin est administré dans le bras. Une bosse de la grosseur d'un pois ou une tache rouge sensible peut apparaître après l'injection du vaccin.

Le vaccin contre le virus du papillome humain protège contre certains types du virus du papillome humain. Le consentement se rapporte à la série complète de trois doses, qui sont administrées sur une période de six mois. Le vaccin est administré dans le bras. Après l'injection du vaccin, votre enfant peut présenter une rougeur, une douleur ou une enflure au point d'injection ou une légère fièvre.